



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

Embargo : 4 octobre 17.00 heures

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

4 octobre 2012

Remise du prix Famille+

(IVS).- Trois entreprises valaisannes ont reçu cet après-midi le prix Famille+ de l'Etat du Valais des mains de Maurice Tornay, chef du DFIS, en présence des membres du jury. Le prix Famille+ a été lancé en 2010 par le Secrétariat à l'égalité et à la famille, en partenariat avec Business Valais, l'Union des Industriels Valaisans, l'Union Valaisanne des Arts et Métiers, la Foire du Valais et Pro Familia. L'objectif de ce prix est de distinguer des entreprises et administrations communales valaisannes qui développent des mesures permettant à leurs collaborateur-trice-s de concilier vie de famille et vie professionnelle de manière sereine.

Plusieurs études ont montré qu'une bonne conciliation travail – famille s'avère avantageuse non seulement pour les collaborateur-trice-s, mais également pour les entreprises elles-mêmes. En effet, les employé-e-s sont plus motivé-e-s, moins souvent absent-e-s, plus fidèles et plus productif-ve-s. En ce sens la conciliation peut être perçue comme un nouveau style de management.

Les lauréat-e-s

CERT ingénierie SA de Sion a remporté le prix Famille+ dans la catégorie « plus de 19 employé-e-s », notamment pour le congé parental et le congé paternité payés qu'elle offre à ses employé-e-s. Sa grande sensibilité à la thématique de la conciliation a par ailleurs été appréciée du jury.

La **commune de Viège** a remporté le prix Famille+ destiné aux administrations communales, grâce notamment, à sa crèche d'entreprise et au temps partiel facilité pour les hommes.

Toutes les deux remportent un check up d'une valeur de 6'000 francs réalisé par le bureau UND et aboutissant à des conseils pratiques en matière de conciliation.

Dans la catégorie « moins de 20 employé-e-s », l'**Hotel Bäckerei Imseng** de Saas Fee a été distingué, notamment pour la flexibilité du temps de travail et son congé parental. Il remporte pour ses employé-e-s et leur famille une sortie à Aquaparc.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Nicole Langenegger Roux, responsable du Secrétariat à l'égalité et à la famille ou Ursula Stuedi, collaboratrice de langue allemande, au 027/ 606 21 20 jusqu'à 14 heures et au 079/ 949 81 79 à partir de 14 heures.

